



L'Echo des Filières

Actualisation mars 2006

« L'écho des filières » est une newsletter réalisée par le Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières, de la Direction des Déchets et Sols de L'ADEME.

Cette lettre se veut l'écho de l'actualité des filières de produits en fin de vie et du recyclage. Sous forme de brèves, elle donne une information synthétique mise à jour régulièrement, et renvoie sur une information plus complète disponible soit sur le site internet de l'ADEME, soit auprès des ingénieurs du Département ou sur les sites de nos partenaires.

SOMMAIRE

A la une
Veille réglementaire
Ca se passe à l'ADEME
Les publications ADEME
Vos rendez-vous
Vos correspondants
Glossaire

ACTUALITES - A LA UNE

Filières

- **Filières et Recyclage 2006** : notez dès à présent votre rendez-vous des 7 et 8 novembre 2006 à la Maison de la Chimie, Paris 7°. *Au stade actuel de sa préparation, le colloque a prévu d'aborder en ateliers les 6 thèmes suivants :*
 - *Les DEEE : 2 ateliers respectivement consacrés à « la réglementation, sa mise en œuvre » et « les moyens d'atteindre les objectifs de valorisation »*
 - *Les imprimés en fin de vie : imprimés non sollicités, journaux-magazines, papiers de bureau : comment accroître la valorisation en vue du recyclage ?*
 - *Les emballages en bio plastiques : quelles conséquences sur les filières de valorisation ?*
 - *Les déchets non organiques de l'agriculture : pneus usagés, plastiques agricoles, produits phytosanitaires, etc. ; état des lieux et perspectives*
 - *Moyens de transport en fin de vie : le point sur la fin de vie des moyens de transport terrestres (hors VHU), maritimes, aériens et fluviaux*

Par ailleurs, les séances plénières d'ouverture et de clôture seront principalement consacrées aux perspectives de développement du Recyclage et au fonctionnement des éco-organismes. (JP DUPUY et E PERREON)
- **L'ADOPE (Association des Organismes Privés de l'Environnement)**, regroupement de plusieurs éco-organismes (Adivalor, Aliapur, Conibi, Adelphe, *Eco-Emballages*), *précise les priorités de son action dans une plaquette publiée en février 2006 : plus d'informations par téléphone en appelant le 04 37 91 71 86*

Pneus

- *Lors de la réunion du 16/03/06, les éco organismes ALIAPUR et FRP, ainsi que la société NORAUTO, ont dressé un bilan 2005 de leurs activités (mise sur le marché, collecte et traitement de pneus). ALIAPUR a également fait le point sur l'état d'avancement de la résorption des stocks historiques.*

- **Prochaine réunion du comité de suivi** de la filière pneumatiques usagés au MEDD **le 19/09/2006**. **L'ADEME présentera :**
 - **Une étude sur les pneus usagés en milieu agricole**
 - **Les résultats de l'observatoire de la filière (données 2005)**
- **Observatoire de la filière pneumatiques usagés** : le premier bilan de la filière PU établi par l'ADEME sur les données **2004 est disponible sur simple demande auprès de [David BREMOND](#)**
- **Les producteurs, collecteurs et éliminateurs ont jusqu'au 31/03/06 pour déclarer les flux de pneumatiques mis sur le marché et traités en 2005. Un guide d'aide du déclarant a été rédigé pour les producteurs. [David BREMOND](#)**
- A l'issue des 2 premières réunions de la commission de normalisation sur les PUNR au sein de l'AFNOR, 5 groupes de travail ont été mis en place sur les sujets suivants :
 - Valorisation des pneus en Travaux Publics (Animation ADEME)
 - Sols sportifs et aires de jeux (Animation ALIAPUR)
 - Broyats (Animation ALIAPUR)
 - Granulats et poudrettes (Animation NORVALO)
 - Pneus utilisés comme combustibles, en lien avec les travaux européens du TC 343. (Animation **STRATENE**)

Tous les groupes se réuniront durant la semaine du 03 au 07/04/2006. Le groupe de travail piloté par l'ADEME se réunit le 03/04/06 dans les locaux de l'ADEME à Paris. Une mise en commun de l'ensemble des travaux sera effectuée le 12/04/2006. Pour en savoir plus sur les objectifs précis de ces groupes, ouverts notamment aux transformateurs de pneus et utilisateurs de produits issus du traitement de pneus contacter [Catherine DILLEE](#).

- **Prochain comité de la Stratégie et du Développement d'ALIAPUR prévu le 20/04/06 à Paris.**
- **Nelly OLIN**, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, a confirmé, lors des dernières assises de La Baule, la volonté des pouvoirs Publics de voir traité en deux ans l'ensemble des stocks de pneus abandonnés ou à responsable défaillant. Une réunion avec l'ensemble des professionnels s'est tenue le 08/11/2005 sur ce sujet, sous la présidence de la Ministre. Compte rendu disponible auprès de [Gilles PONTET](#)
- La commission européenne a créé un site internet sur lesVHU : http://europa.eu.int/comm/environment/waste/elv_index.htm
- La France a reçu de la Commission Européenne une lettre de mise en demeure datée du 12/10/2005 pour mauvaise transposition de la directive VHU ([Gilles PONTET](#))
- Création d'une page dédiée aux VHU sur le site du MEDD : tapez « vhu » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site du ministère.
- Le groupe de travail consacré à la révision des objectifs de réemploi, de recyclage et de valorisation à l'horizon 2015, créé par la Commission Européenne a rendu son rapport final le 04/11/2005. Ce rapport **devait** faire l'objet d'ici fin 2005 d'un examen par le Parlement et le Conseil Européens.
- **Après celle du 20/01/06, une réunion de suivi des filières de traitement des VHU a eu lieu le 14/03/06 pour faire un nouvel état d'avancement sur les agréments accordés aux démolisseurs et broyeurs. Au 15/03/2006, 17 démolisseurs étaient agréés.**
- **Par circulaire du 24/02/06, le MEDD a relancé les préfetures pour accélérer la délivrance des agréments aux démolisseurs et broyeurs, dans le but de respecter l'échéance du 24/05/06 prévue pour la mise en place du nouveau certificat de destruction des VHU.**
- **Afin de préciser la procédure de délivrance des agréments, le MEDD a rédigé plusieurs circulaires aux DRIRE concernant :**
 - **Les activités de cisailage et de découpage.**
 - **Les emplacements utilisés pour le dépôt des VHU.**
 - **L'agrément des sites dits « périphériques »**
 - **Les stations mobiles de dépollution.**

Huiles usagées

- **Le Conseil d'Administration de l'ADEME a voté le 02/02/06 en faveur de la mise en place, à compter du 01/07/06 :**
 - **D'un nouveau système d'aide aux ramasseurs d'huiles usagées.**
 - **D'un nouveau système d'aide à la régénération française d'huiles usagées.****Contact : [Eric LECOINTRE](#)**
- **L'observatoire de la filière Huiles de l'ADEME fait ressortir que 234 450 tonnes d'HU noires ont été collectées en 2005. Ce résultat, en baisse de près de 4% par rapport à 2004, s'explique principalement par l'amélioration de la qualité des huiles qui permet d'espacer les vidanges. Le traitement de ces HU en 2005 se répartit également entre régénération et valorisation énergétique.**

Emballages

- Publication de la norme expérimentale (commission AFNOR X30 O du 08/12/2005) : NF XPX30-433 : déchets ménagers et assimilés- méthode de caractérisation d'un balle de bouteilles et flacons de plastique issus du tri des déchets ménagers et assimilés.

Journaux, revues et

- Publication de la norme expérimentale NF XPX30-468 : déchets ménagers- méthode de caractérisation- journaux, revues et magazines

magazines

- **Parution du décret 2006 du 1 mars 2006 qui précise les modalités de mise en œuvre de la contribution financière ou en nature instaurée par la Loi de finances rectificative pour 2003 (code de l'environnement - article L.541-10-1) sur les imprimés mis à disposition ou distribués gratuitement aux particuliers sans demande préalable de leur part. Ce décret précise les conditions de la mise en place d'un organisme agréé : il sera unique et devra être créé avant le 31 décembre 2006. Un autre décret à paraître doit préciser le montant de la contribution et les modalités de soutien aux collectivités locales en fonction du mode de traitement des déchets d'imprimés.**

DEEE

- Parution du décret français 2005-829 du 20 juillet 2005 transposant les directives DEEE et RoHS (Restriction on Hazardous Substances) . Son entrée en vigueur est immédiate sauf pour certaines dispositions relatives aux substances dangereuses pour lesquelles la date de mise en application est fixée au 1^{er} juillet 2006. **Les 5 arrêtés d'application sont parus : arrêté du 25/11/2005 (substances), du 06/12/2005 (agrément ménagers), du 23/11/2005 (agrément professionnels), du 23/11/2005 (modalités de traitement) et du 13/03/2006 (registre des producteurs).** Ils sont **téléchargeables**. Les directives européennes DEEE et RoHS sont désormais complètement transposées. Dans le domaine des DEEE ménagers, la prochaine étape permettant le démarrage effectif de la filière consistera en l'agrément des éco-organismes. Dans le domaine des DEEE professionnels, le décret est pleinement applicable.
- Dans le cadre de ce décret, l'ADEME est chargée de la tenue du registre des producteurs, qui recensera les mises sur le marché national et les quantités collectées sous leur responsabilité. Les modalités d'enregistrement **et de déclaration ont été définies par l'arrêté du 13/03/2006. Les producteurs présents sur le marché en 2006 devront s'enregistrer entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} décembre 2006. Les premières déclarations seront à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mars 2007, pour l'année 2006.**
- Pour la gestion des DEEE des ménages, 4 éco-organismes préparent leur demande d'agrément : ECOSYSTEMES, ECOLOGIC, ERP et RECYLUM. **La première commission d'agrément se tiendra en avril 2006, les agréments devant être délivrés en juin – juillet 2006.**

Bateaux de Plaisance hors d'usage

- Les discussions relatives au barème d'indemnisation des collectivités par les producteurs ont été engagées entre les représentants des collectivités et ces éco-organismes
- **Construction d'un chantier expérimental de déconstruction de BPHU** envisagée à Caen-la-Mer (14) pour préparer la mise en place d'une filière dédiée au traitement des BPHU suivant le principe de la REP (responsabilité élargie des producteurs) par la Fédération des Industries Nautiques (FIN). Suivant la présentation faite par la FIN au dernier Salon Nautique de Paris, la France devrait être dotée de 6 centres de déconstruction de BPHU d'ici 2012. Contact : eric.lecoindre@ademe.fr
- Edition par la Fédération des Industries Nautiques (FIN) d'une plaquette d'information intitulée « BPHU ; une filière industrielle de déconstruction labellisée et éco-responsable » Cette plaquette est disponible auprès de la FIN (01 44 37 04 00 et bphu@fin.fr)
- **La phase d'étude préalable à la mise en place d'une filière de déconstruction des BPHU est achevée. Elle a permis à la FIN de rédiger un livre blanc sur cette filière.** Pour toute demande d'information concernant l'avancement du projet BPHU, contacter **la FIN**

Piles et accus

- **Le projet de directive** (en révision du texte de 1991) relative aux piles et accus a fait l'objet d'une résolution au Parlement Européen en 2^{ème} lecture le 13/12/05
- **COREPILE** : parution du rapport d'activité 2004 téléchargeable sur le site www.corepile.fr
- **SCRELEC** : parution du rapport d'activité 2003/2004 téléchargeable sur le site www.screlec.fr . Nomination de François BOUCHON (Sté SAFT) à la présidence de SCRELEC. SA
- **Observatoire Piles** : les déclarations 2005 des professionnels **devaient** être effectuées, par [bordereau téléchargeable](http://bordereau.ademe.fr) ou **déclaration en ligne avant le 31/03/2006** auprès de l'ADEME. **Les professionnels n'ayant pas encore effectué cette formalité sont invités à se mettre en conformité sans délai.**

DTQD

- L'agence de l'eau Seine Normandie a lancé une étude portant sur les aspects économiques de l'élimination des DTQD, dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion de ces déchets. L'ADEME fait partie du comité de pilotage de ces travaux dont les résultats devraient être connus courant premier semestre 2006.

Certification

- **Les dix entreprises, adhérentes de FEDEREC**, candidates à la certification ISO 14001 et CERTIREC (certification de service qualité, environnement et sécurité) ont toutes obtenu leur certification. Ce sont les entreprises suivantes: SOLOVER, SIRMET, COSTELLA, ROHR ENVIRONNEMENT et PATE pour Iso 14001 délivrée par ECOPASS et les entreprises RAFM, SOBOREC, SERRE ENVIRONNEMENT, SMDR et CORNEC SA pour CERTIREC délivrée par BVQI France. Contact : jean-paul.dupuy@ademe.fr
- **Trois nouveaux référentiels CERTIREC** sont parus au JO. Ils sont consacrés aux déchets du BTP, au fonctionnement des déchèteries et au traitement des plumes et duvets. Les 12 référentiels (papiers-cartons, plastiques, verre, métaux ferreux et non-ferreux, palettes, consommables bureautiques et informatiques, solvants, textiles, déchets BTP, déchèteries et plumes de palmipèdes) sont consultable sur le site internet de [FEDEREC](http://FEDEREC.fr)

EVPP/PPNU

- Forte progression du nombre d'entreprises certifiées QUALICERT-VALORPNEU- La liste des entreprises certifiées est disponible sur demande auprès de SGS-QUALICERT ; (Christophe PLICHARD)
- EVPP- **résultat** 2005 : poursuite de la progression des tonnages collectés, **(3200 tonnes, soit +27% par rapport à 2004)**, représentant un taux de collecte de 42%, **en ligne avec le plan de marche prévoyant un taux de collecte de 50% à atteindre fin 2006**). **Pour 2006 ADIVALOR consacre sa priorité au développement de la collecte des boîtes et sacs (produits en poudre) qui a débuté fin 2004. Ces emballages, qui représentent environ 20% du gisement national des EVPP, sont particulièrement utilisés en zones viticoles où ils constituent plus de 50% des emballages. Une campagne de communication spécifique est d'ores et déjà engagée auprès des**

viticulteurs. Plus d'informations sur le site www.adivalor.fr

- PPNU- **résultat** 2005 : pour la première fois la quantité **collectée** est en baisse par rapport aux années précédentes, malgré une augmentation du nombre de départements desservis. **1465 tonnes ont été collectées en 2005**, ce qui porte le total collecté par ADIVALOR **depuis 2002 à 6750 tonnes**, l'objectif visé étant de 8000 tonnes à fin 2006. Cette baisse est le signe que les stocks « historiques » commencent à être résorbés. Leur évaluation initiale doit cependant être corrigée à environ 11 000 tonnes, ce qui devrait entraîner un allongement de la durée prévue des campagnes **du programme** de collecte. Plus d'informations sur le site www.adivalor.fr
- ADIVALOR, avec ses partenaires **publics et privés** du monde agricole **et le soutien** de l'ADEME travaille à la préparation de la pérennisation de cette filière volontaire. Les avancées du groupe de travail mis en place **ont fait** début 2006 l'objet de la présentation d'un plan de prévention des PPNU **qui est actuellement soumis à l'approbation des organismes concernés, avant sa mise en pratique sur le terrain.** (contact Jean-Paul Dupuy).
- ADIVALOR multiplie les démarches auprès des autres secteurs de l'agro fourniture, afin de disposer d'une offre la plus large possible pour la reprise d'emballages de produits tels que les fertilisants liquides, les produits lessiviels et produits anti parasitaires pour traitement des locaux de stockage et des bâtiments d'élevage. Les sociétés AGROCEAN, GOËMAR et LIGAPAL ont ainsi contractualisé avec ADIVALOR pour la collecte de leurs emballages de produits fertilisants pour la campagne en cours.
- **Malgré l'adhésion de nouvelles sociétés mettant en marché des produits « phytopharmaceutiques » (anciennement phytosanitaires), ADIVALOR évalue à 10% la part de marché des non contributeurs. Une démarche visant à trouver des solutions à ce problème de distorsion de concurrence est en cours en liaison avec les Pouvoirs Publics.**
- **ADIVALOR devrait signer prochainement un accord cadre avec le Ministère de l'Agriculture, le MEDD et les Agences de l'Eau concernant la mise en place d'un programme d'élimination des préparations commerciales à base d'arséniate de soude. Ce produit hautement cancérigène avait fait l'objet en 2001 d'une interdiction d'utilisation sans préavis. On estime à 800 tonnes les stocks à récupérer auprès des viticulteurs et distributeurs.**

Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

- **Publication de la norme NF X30-505** : emballages des déchets d'activité de soin : fûts et jerricans en matières plastiques pour DASRI. Sa publication datant de décembre 2004 va entraîner une modification de l'arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année 2005 car cette norme sera rendue d'application obligatoire.
- L'ADEME et l'AFNOR ont démarré le 12/09/2005 des travaux pour réviser la norme NF X 30-501, relative aux sacs plastiques pour déchets mous à risques infectieux, et pour normaliser les emballages pour DASRI liquides
- Par arrêté d'application du décret du 06/11/1997, la norme NF X 30-503 relative à la désinfection des DASRI est rendue d'application obligatoire.
- Le MEDD et le ministère de la Santé ont engagé une réflexion commune sur l'évolution des modalités d'agrément des appareils de désinfection des DASRI. Résultats attendus pour fin 2005

VEILLE REGLEMENTAIRE

Emballages

- Le groupe de travail mis en place par le MEDD sur l'évolution de la réglementation concernant les emballages industriels poursuit ses travaux autour des deux grandes orientations proposés :
 - mise en place d'un système déclaratif pour les emballages mis en marché et leur fin de vie
 - l'obligation pour les personnes qui déballet les produits d'obtenir des certificats attestant de la valorisation effective des déchets d'emballages.
- En appui à ce groupe l'ADEME a lancé une étude sur l'amélioration de l'observation des flux d'emballages. **Après un audit des données et des circuits d'informations existant sur les flux d'emballages, les avantages et inconvénients des différentes options possibles pour mettre en place un nouveau système de recueil et de traitement de l'information sont analysées. L'objectif est d'assurer une fiabilité accrue des données et de permettre aux différents acteurs un meilleur suivi de la croissance du recyclage des emballages en France.** Cette analyse de scénarios devra permettre d'appréhender les contraintes et les coûts pour les différents acteurs concernés et de préciser les actions complémentaires à mettre en oeuvre. **Les conclusions en seront présentées au groupe de travail du MEDD le 13 avril.**

Imprimés

- **Un groupe de travail réunissant des futurs contributeurs s'est mis en place pour constituer l'organisme collectif prévu par le décret 2006-239. Le champ d'application de ce décret est précisé par le code de l'environnement dans son article L541.10.1 modifié : tous les imprimés distribués aux particuliers, sans que ceux-ci en aient fait préalablement la demande, dans les boîtes aux lettres ou dans tout espace commercial ou public à l'exception :**
 - **des imprimés adressés**
 - **de la presse gratuite d'information**
 - **d'informations publiques résultant d'une obligation légale ou réglementaire**

DEEE

- **Norme EN 50419** : 2005 concernant le marquage des équipements électriques et électroniques vient d'être publiée. Elle prévoit les mentions de la date de mise en marché, de l'identité du producteur. Un pictogramme représentant une poubelle barrée symbolise l'obligation de collecte sélective de l'équipement en fin de vie .
- **Royaume Uni : étude sur l'état de la transposition dans les différents Etats Membres** rendue publique par le Ministère en charge de l'environnement. www.dti.gov.uk/sustainability/weee/index.htm

- Directive 2002/95/CE: les valeurs maximales de concentration des substances toxiques dans un matériau homogène (0.01 % pour le cadmium; 0.1% pour le plomb, le mercure et le chrome VI, les PBB-polybromurebiphényles- et les PBDE-polybromodiphényléthers) ont été précisées par la décision de la commission 2005/618/CE du 18 août 2005 : décisions du 13 octobre et du 21 octobre 2005 amendant la directive RoHS
 - Transposition en droit français : décret 2005-829 du 20 juillet 2005 :
 - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif à l'agrément des éco-organismes professionnels
 - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif aux modalités de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques
 - Arrêté du 25 novembre 2005 fixant les cas et conditions dans lesquels l'utilisation dans les équipements électriques et électroniques de plomb, de mercure, de cadmium, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles ou de polybromodiphényléthers est autorisée
 - **Arrêté du 06 décembre 2005 relatif à l'agrément des éco-organismes et approbation des dispositifs individuels mis en place par les producteurs paru au JO le 16 décembre 2005.**
 - **Arrêté du 13 mars 2006 relatif à la procédure d'inscription et aux informations figurant au registre national des producteurs paru au JO le 22 mars 2006.**
- Pneus**
- **Arrêté** relatif à l'agrément des collecteurs de pneus usagés paru au JO le 20 décembre 2003 : au moins un collecteur agréé dans chaque département.
 - **Arrêté** relatif à la communication d'informations concernant la mise sur le marché et l'élimination des pneumatiques paru au JO le 07 septembre 2004
- VHU**
- Création d'une page dédiée aux pneus usagés sur le site du MEDD : tapez « pneumatiques » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site du ministère, puis ouvrez le document « les pneumatiques usagés »
 - Parution au JOUE dans son numéro L25/73 du 28/01/2005 de la décision du 10/06/2004 modifiant l'annexe 2 de la Directive VHU.
 - **Décret n° 2003-727 du 1er août 2003** (JO du 05/08/03) relatif à la construction des véhicules et à l'élimination des véhicules hors d'usage (NOR : DEVPO310018D)
 - Parution au JO du 31/12/2004 de l'arrêté du 24/12/2004 concernant les « dispositions relatives à la construction des véhicules, composants et équipements visant l'élimination des véhicules hors d'usage ».
 - Parution au JO du 05/02/2005 de l'arrêté du 19/01/2005 « relatif au calcul des taux de réemploi, de recyclage et de valorisation des VHU »
 - Parution au JO du 05/02/2005 de l'arrêté du 19/01/2005 « relatif aux déclarations annuelles des producteurs de véhicules, des broyeurs agréés et des démolisseurs agréés de VHU ». Les déclarations types destinées aux broyeurs et démolisseurs agréés seront prochainement au bulletin officiel du MEDD.
 - Parution au JO du 14/05/2005 de l'arrêté du 15/03/2005 relatif aux agréments des exploitants des installations de stockage, de dépollution, de démontage, de découpage ou de broyage des VHU
 - Parution au JO du 24/05/2005 de l'arrêté du 06/04/2005 fixant les règles d'établissement du récépissé de prise en charge pour destruction et du certificat de destruction d'un VHU
 - Parution au JO du 31/05/2005 de l'arrêté du 13/05/2005 relatif aux modalités de compensation des broyeurs agréés.
 - Parution au JO du 31/05/2005 de l'arrêté du 13/05/2005 relatif à la composition et aux modalités de fonctionnement de la commission de suivi des filières de traitement des VHU.
 - Parution au JOUE L25/73 du 28/01/2005 des décisions 2005/437/EC et 2005/438 du 10/06/2004 modifiant l'annexe 2 de la Directive VHU. Ces modifications portent sur les pièces de rechange mises sur le marché après le 01/07/2003 équipant fdes véhicules mis en circulation avant le 01/07/2003.
 - Parution au JOUE L94/30 du 13/04/2005 de la décision 2005/293 CE du 01/04/2005 établissant les modalités de contrôle du respect des objectifs fixés en matière de réutilisation, de recyclage et de valorisation par la directive VHU

ÇA SE PASSE A L'ADEME

- Pneus**
- Le cabinet ERNST & YOUNG accompagne l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un **observatoire de la filière des PU**. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [David BREMOND](#) (ADEME) ou [François DEJEAN](#) (ERNST & YOUNG). Un premier rapport sur les données 2004 **est** disponible.
 - L'ADEME a lancé, avec le soutien de l'APCA, une mise en concurrence d'entreprises pour la réalisation d'une étude sur l'**utilisation des pneus usagés en milieu agricole**. La société SOLAGRO, aidée de l'institut BVA, a été retenue pour cette mission. **Après consultation des principales organisations professionnelles agricoles, les travaux se poursuivent par une enquête auprès d'un échantillon de 1000 agriculteurs.**
 - L'ADEME soutient une **étude sur l'utilisation des pneus usagés en l'état ou broyés pour le drainage eau-lxiviat-biogaz en centre de stockage de déchets**. Etude réalisée par le groupement d'intérêt scientifique EEDEMS et la société EOS. **Une synthèse des travaux, réalisée par ALIAPUR, sera prochainement disponible.**
 - L'ADEME soutient avec ALIAPUR le projet de la société TARKETT Sport visant à évaluer sur le plan environnemental l'utilisation de granulats de PUNR comme éléments constitutifs de sols sportifs en gazon synthétique.
- Films plastiques agricoles**
- L'ADEME soutient avec ALIAPUR une étude destinée à vérifier l'innocuité environnementale de l'utilisation de PU entiers en bassins de rétention d'eau.
 - Le CPA (Comité des Plastiques en Agriculture) et l'ADEME ont mis en place, un groupe de travail visant à « proposer les conditions de pérennisation et de généralisation progressive de la récupération, de la valorisation et de l'élimination des plastiques agricoles usagés dans des conditions économiques et environnementales satisfaisantes ». Le 18/01/2006 une réunion d'information et de travail, s'adressant à des représentant des principales parties concernées

par le dossier des plastiques agricoles usagés, **s'est tenue** à Paris pour faire le point sur l'état d'avancement du projet et la préparation des prochaines étapes de la démarche. **Les participants ont encouragé le groupe projet à poursuivre ses efforts de coordination des initiatives locales et de mise en chantier d'une démarche de type filière associant une majorité des industriels présents sur le marché français de films agricoles.** ([Jean Paul DUPUY](#))

- Emballages**

 - **Le 01/03/06, une table ronde a ainsi permis de réunir les industriels français et étrangers (Allemagne, Espagne, Finlande, Grèce, Israël, Italie,) en compagnie de représentants des autres partenaires concernés par la distribution, l'utilisation et la récupération des films plastiques agricoles. Il en est ressorti un large consensus quant à la mise en commun de moyens, y compris financiers, pour aboutir à la mise en place d'une filière dédiée. Le groupe projet s'est engagée à proposer un schéma d'organisation détaillé d'une telle filière, susceptible de recevoir une adhésion formelle des industriels européens présents sur le marché français.** ([Jean Paul DUPUY](#))
 - **Les données 2003 sur la valorisation des emballages en France, transmises à la commission européenne en juin 2005, confirme la stabilisation des quantités mises en marché (gisement 2003 de 12,3 millions de tonnes équivalent à celui de 2001) et une progression sensible du taux de recyclage tous matériaux confondus de 45,4% à 47,9%. Cette progression, plus importante que les années précédentes (+2,5 points au lieu de +1,6 sur les deux dernières années) est en partie due à une meilleure identification de certains flux. Les résultats détaillés de la France ainsi que ceux des autres pays européens peuvent être consultés sur le site de la commission européenne : http://europa.eu.int/comm/environment/waste/packaging_index.htm**
- Imprimés**

 - L'ADEME a lancé début 2006 une étude d'évaluation des flux de produits en papiers à usages graphiques tels que journaux, publicités, papiers de bureaux, etc. Pour chacune des catégories de produits, l'étude aura pour objectif d'identifier les principaux émetteurs et types d'utilisateurs. Elle s'attachera également à évaluer les tonnages mis en marché et la part actuellement récupérée. Les résultats seront disponibles au 3^e trimestre 2006. **Ils seront présentés lors du colloque ADEME « Filières et Recyclage » des 7 et 8 novembre prochains à Paris.**
- VHU**

 - Optimisation de la logistique de la filière de traitement des VHU : étude soutenue par l'ADEME dans le cadre du PREDIT (programme public français de recherche en matière de véhicules propres et économes) (contacts [Eric Lecointre](#) et [Gérald Lalevée](#)).
 - Le cabinet ERNST & YOUNG a été retenu pour accompagner l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière VHU.
 - L'ADEME soutient un projet de réalisation d'un procédé pilote pour le traitement des planches de bord issues du démontage de VHU. Etude réalisée par la SERAM, le laboratoire LOCIE et la société INDRA. [David BREMOND](#)
 - L'ADEME soutient la société JABIL CIRCUIT AUTOMOTIVE pour l'étude de la faisabilité de l'élimination du plomb dans les soudures à la vague des composants électroniques des automobiles. [David BREMOND](#)
 - **L'ADEME soutient les sociétés RIETER, GALLOO et PCA sur un projet de valorisation de la fraction légère de résidus de broyage dans la fabrication de feutres d'insonorisation automobile.** [David BREMOND](#)
 - **L'ADEME soutient les sociétés RIETER et SEVP sur un projet de valorisation de pièces textiles de VHU pour la fabrication d'insonorisants automobiles.** [David BREMOND](#)
 - **L'ADEME lance une étude sur la fin de vie des moyens de transport(hors VHU). Son objectif est de dresser un état des lieux de la situation en France, sous ses aspects techniques, économiques et organisationnels.** [Eric LECOINTRE](#)
- Moyens de transport en fin de vie**

 - **L'ADEME a confié au cabinet EVALUA une prestation d'actualisation du coût de collecte des HU noires sur la période 2005-2006-2007.** [Eric Lecointre](#)
 - Opération Vidange Propre : la campagne de communication sur le non mélange des huiles usagées est en phase active depuis début 2004. Elle a d'abord touché les professionnels de l'automobile puis les auto-vidangeurs et les déchèteries reprenant les huiles de vidange des particuliers. Depuis septembre 2005, elle concerne également le secteur du BTP et des industries mécaniques. (eric.lecointre@ademe.fr ou agnes.heyberger@ademe.fr) **Cette opération sera achevée mi-2006.**
- Huiles usagées**

 - **L'ADEME a confié au cabinet EVALUA une prestation d'actualisation du coût de collecte des HU noires sur la période 2005-2006-2007.** [Eric Lecointre](#)
 - Opération Vidange Propre : la campagne de communication sur le non mélange des huiles usagées est en phase active depuis début 2004. Elle a d'abord touché les professionnels de l'automobile puis les auto-vidangeurs et les déchèteries reprenant les huiles de vidange des particuliers. Depuis septembre 2005, elle concerne également le secteur du BTP et des industries mécaniques. (eric.lecointre@ademe.fr ou agnes.heyberger@ademe.fr) **Cette opération sera achevée mi-2006.**
- DEEE**

 - Le marché des équipements électriques et électroniques en 2003. **Synthèse publique disponible** (contact [Sarah Martin](#)).
 - Etude sur l'état des connaissances en matière de recyclage des plastiques : caractérisation des familles de plastiques, état de l'art des technologies de recyclage. Cette étude, confiée au bureau d'études AJI-Europe, est maintenant **téléchargeable** (contact [Sarah Martin](#)).
 - Appel à projets valorisation des DEEE : sur les 20 dossiers reçus, quatre projets ont été retenus. Ils portent sur l'amélioration des procédés de tri des DEEE, en vue de la valorisation matière des divers composants, notamment des matières plastiques. Contact : [Laetitia GHANDER](#)
 - **L'étude lancée sur les coûts de collecte primaire des DEEE à la charge des collectivités locales est téléchargeable : contact [Sarah MARTIN](#)**
 - **L'appel d'offre relatif au choix des prestataires chargés de la mise en œuvre du registre est clos depuis le 28/03/2006.**
- Recyclage**

 - Bilans annuels du recyclage : actualisation et analyse des données des années 2001 à 2005 : Le rapport correspondant aux années 1994 à 2004 est terminé. Il sera diffusé par l'ADEME début 2006. Rappel : les travaux confiés à la société IN NUMERI portent sur 5 matériaux (papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux, verre et plastiques) et 8 produits en fin de vie (emballages, huiles usagées, pneus usagés, solvants, VHU, DEEE, Piles et accumulateurs). Les déchets de bois seront intégrés à la prochaine édition (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).
- Bois imprégnés**

 - L'étude de faisabilité de la mise en place d'une filière dédiée pour la gestion des bois imprégnés en fin de vie est terminée. Les principaux industriels imprégnateurs, réunis au sein de l'association ARBUST, **se sont réunis le 08/03**

au CTBA Paris et se sont prononcés pour la poursuite de travaux visant à étudier les possibilités de mettre en place à moyen terme une filière dédiée à la récupération et au traitement de déchets de bois imprégnés(jean-paul.dupuy@ademe.fr)

- Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux**
- Fin de l'**étude relative à la gestion des DEEE dans les établissements de santé**. Les pratiques au sein des établissements de santé montrent que les équipements électriques et électroniques sont remplacés en raison de leur obsolescence, du respect de la réglementation, par le fait qu'ils ne sont plus réparables, parce qu'il existe de nouvelles techniques sur le marché, par leur coût de maintenance. La durée d'utilisation des équipements est variable d'un établissement à l'autre et dépend à la fois de la famille d'équipement, de la politique de maintenance adoptée et des possibilités de mise à niveau des équipements. Pour les matériels d'imagerie médicale la durée moyenne d'utilisation est de 7 ans. Pour les autres comme les analyseurs de laboratoire : centrifugeuse, spectromètre, etc., la durée d'utilisation est de l'ordre de 15 ans ; pour le matériel d'anesthésie et de réanimation elle est de 10 à 12 ans. (contact [Didier Gabarda](mailto:Didier.Gabarda)).
- Déchets Exogènes de l'Agriculture
- Faisabilité de la gestion des emballages vides de produits œnologiques (EVPO) : analyse du gisement et de la réglementation, proposition d'un schéma d'organisation des collectes ainsi que des coûts de mise en œuvre associés. Le rapport de fin d'étude est paru. Il propose plusieurs options d'organisation possibles, qui seront soumises à l'avis de l'interprofession concernée ([contact Jean-Paul Dupuy](mailto:contact.Jean-Paul.Dupuy)).
 - Gestion des films plastiques agricoles usagés, étude réalisée par la FNCUMA. A partir des expériences déjà mises en place sur le terrain, proposition d'un schéma d'organisation de filière de gestion des FPAU. Le [rapport final](#) de l'étude est paru. Il est en ligne sur le site de l'ADEME (contact [Jean-Paul Dupuy](mailto:Jean-Paul.Dupuy)).
- Mobilier professionnel
- Gestion du mobilier professionnel en fin de vie (bureau, scolaire, collectivité, santé, ...), étude réalisée par le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement : analyse des gisements, des flux, des marchés de valorisation et mise en œuvre d'opérations expérimentales. Le comité de pilotage final s'est tenu au CTBA le 09/06/2005. Le rapport final est paru. Il conclut qu'il n'est pas souhaitable pour l'instant de mettre en place une filière dédiée. Lors de la Commission Professionnelle Ameublement du 19/10 dernier, les industriels ont souhaité, comme suite aux conclusions de l'étude, entreprendre la réalisation d'un annuaire / guide qui leur permettra de gérer au mieux (économiquement et environnementalement) des lots de mobiliers lorsqu'ils sont amenés à les faire évacuer lors d'un chantier de remplacement. (contact [Jean-Paul Dupuy](mailto:Jean-Paul.Dupuy)).

LES PUBLICATIONS ADEME

- Eco-organismes**
- REP et concurrence : **les enseignements de la jurisprudence européenne**
 - **Statut juridique et fiscal des éco-organismes** : consultable au centre de documentation de l'ADEME à Angers
Contact : [Virginie Rocheteau](mailto:Virginie.Rocheteau)
- DEEE
- [Panorama européen des éco-organismes](#) : disponible en français et en anglais
 - [Inventaire des sites de traitement de DEEE et annuaire des prestataires \(2004\)](#)
 - [Marché des équipements électriques et électroniques en 2003](#)
 - [Recyclage des plastiques issus de DEEE : Etat de l'art \(2005\)](#)
 - [Etude des coûts de collecte primaire supportés par les collectivités locales](#)
- Piles et accus
- [Rapport et synthèse annuels 2004 de l'Observatoire Piles et Accumulateurs](#) disponibles sur le site de l'ADEME
- Plastiques
- **Parution du rapport d'activité de la filière de recyclage des déchets plastiques pour l'année 2003**
 - [Marché du polyuréthane et état de l'art de ses techniques de recyclage](#)
 - [Recyclage chimique des plastiques](#) : mise en ligne sur le site de l'ADEME
- Tri des DIB
- [Etat des lieux et perspectives des centres de tri de DIB en France](#) : actualisation des données et détermination des moyens à mettre en œuvre pour capter et traiter, dans des conditions techniques, économiques et environnementales satisfaisantes, les DIB non encore valorisés.
- Emballages
- **Etat des lieux en France de la réutilisation des emballages ménagers et non ménagers** : en ligne dans la rubrique Publications à télécharger.
 - [Collection repères : emballages ménagers – données 2003](#)
 - **2 nouvelles fiches de la rubrique « à chaque déchet une solution »** du site internet de l'ADEME : [fiche emballages souillés](#) et [fiche emballages non souillés](#)
 - [Collections repères : emballages industriels et ménagers – données 2002](#)
 - [Etude sur les pratiques des sacs réutilisables](#)
 - **Evaluation technico-économique du dispositif anglais des PRN** (Packaging Recovery Notes) par le cabinet Ernst et Young – En ligne dans la rubrique Publications à télécharger
 - Edition avec Adelphe et Eco-Emballages de la **quatrième actualisation triennale de l'analyse du gisement des emballages ménagers en France**.

Valorisation des emballages ménagers et industriels en France.
En ligne dans la rubrique Publications à télécharger

- Procédés de tri**
- Enquête sur l'état de l'art et les perspectives des techniques de tri automatique des déchets
Contact : [Jean-Paul Dupuy](#)
- Pneus**
- **Le marché des poudrettes, granulats et déchiquetats de pneus usagés en France :**
- [Synthèse gratuite \(réf n° 4204\)](#), ADEME Editions Angers
- [Etude de marché \(réf n° 4406, 45 euros\)](#) février 2003, ADEME Editions Angers
 - **[Observatoire de la filière Pneus : bilan 2004](#)**, [David BREMOND](#)
 - **Etat des lieux de la valorisation énergétique des pneus en France et dans le monde.** Elle a permis d'identifier des pistes intéressantes d'utilisation comme combustible et leurs conditions de développement.
- [Réf 4708, 45 euros](#) – Septembre 2003

Contact : [Eric Lecointre](#)
- VHU**
- [Etude économique de la filière de traitement des VHU](#) en français et en anglais
- Huiles usagées**
- Une fiche sur les Véhicules Hors d'Usage est disponible sur le site de l'ADEME.
 - Fiche « Les huiles minérales et synthétiques entières usagées » sur le site de l'ADEME à l'adresse suivante : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?m=3&cid=96&catid=14777>
 - Fiche « Opération Vidange Propre » (OVP) accessible à l'adresse suivante : http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/operation_vidange_propre/index.html
 - Le « rapport d'activité 2004 de la Commission Nationale des Aides – Filière huiles usagées » est disponible en version téléchargeable sur le site de l'ADEME à l'adresse suivante : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=24176&p1=00&p2=0504&ref=12441>
- Solvants**
- **Etat des lieux et perspectives des entreprises de la régénération des solvants en France**
Contact : [Jean-Paul Dupuy](#)
- DTQD**
- **Une fiche sur les Solvants Usés** est disponible sur le site de l'ADEME
 - Fiche [Déchets Toxiques en quantité dispersée](#)
Contact : didier.gabarda-oliva@ademe.fr
- Déchets Activités de Soins**
- **Traitement des déchets d'activités de soins à risque infectieux en France :** Bilan des années 1998 à 2001. [Réf n° 4898 – 30 €](#)
 - EDITION DE TRILAB2 : cédérom relatif aux produits et déchets toxiques des laboratoires Hospitaliers et médicaux. [Réf n° 4936 – 40 €](#)
 - TRIDAS : cédérom d'aide au tri des déchets d'activités de soins. [Réf n° 4895 – 40 €](#)
 - TRILIB : cédérom d'aide au tri des déchets médicaux diffus produits par les professionnels de santé libéraux. [Réf n° 4899 – 40 €](#)
 - Bilan des plans régionaux d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux – [Réf n° 4897 – 30€](#)
- DIB**
- Elimination des déchets générés par les traitements anticancéreux – Guide de recommandation – [Réf n° 4939 – 30€](#)
 - **Une fiche sur les Déchets Industriels Banals (DIB)** est disponible sur le site de l'ADEME
- Déchets de la restauration Recyclage**
- **La gestion sélective des déchets dans les restaurants :** guide technique. [Réf n° 4938 – 30 €](#)
 - [Etat des lieux et perspectives de la certification des entreprises du recyclage](#)
(Contact : [Jean-Paul Dupuy](#))
- Plumes et duvets**
- **Bilan et perspectives d'une décennie de recyclage :**
- Plaquette gratuite (réf n° 4152), ADEME Editions Angers
- [Synthèse de l'étude et données chiffrées commentées sur cd-rom \(réf n°4553, 35 euros\)](#)
 - [Etat des lieux et perspectives du recyclage des déchets issus du traitement des plumes et duvets](#).
Contact : [Jean-Paul Dupuy](#)
 - Une fiche sur [les Plumes et Duvets](#) est disponible sur le site de l'ADEME

Pour en savoir plus :

[Toutes les publications Déchets de l'ADEME](#) (téléchargeables et payantes)
[Téléchargez le bulletin de commande des éditions ADEME](#)

VOS RENDEZ-VOUS

- Filières et recyclage 2006**
- **Le colloque des professionnels sur les produits en fin de vie**, organisé par l'ADEME
Les 7 et 8 novembre 2006 à la Maison de la Chimie, Paris

Pneus

- IRC (International Rubber Conference) à Lyon les 16 ,17 et 18 /05/2006 : pneus et caoutchoucs

[Pour en savoir plus sur les manifestations de l'ADEME](#)

VOS CORRESPONDANTS

ADEME Angers - Direction Déchets et Sols - Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières

DEEE

[Sarah Martin](#)

Piles et Accus / Plan PCB

Laetitia Ghander

Pneus, VHU, huiles

David Brémond + [Eric Lecointre](#)

BPHU/ déchets de véhicules et autres véhicules hors d'usage

[Eric Lecointre](#)

Prévention collectivités / Réemploi

[Etienne Leroy](#)

Amélioration des procédés de recyclage (plastiques, papiers-cartons, verre, métaux)

[Catherine Marioge](#)

DTQD / Déchets de soins

[Didier Gabarda Olivia](#)

Emballages ménagers et industriels / imprimés

[Sylvain Pasquier](#)

Récupération et recyclage / Filières REP

[Jean-Paul Dupuy](#)

Etudes transversales REP / Prévention

[Virginie Rocheteau](#)

Approche transversale (Chef du Département)

[Alain Geldron](#)

GLOSSAIRE

APCA	Association Permanente des Chambres d'Agriculture
BPHU	Bateaux de Plaisance Hors d'Usage
CNA	Commission nationale des Aides
CNPA	Conseil National de la Profession Automobile
CTBA	Centre Technique du Bois et de l'Ameublement
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEA	Déchets Exogènes de l'Agriculture
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DTQD	Déchets Toxiques en Quantités Dispersées
EIC	Emballages Industriels et Commerciaux
EVPP	<i>Emballages vides de Produits phytopharmaceutiques</i>
FIN	Fédération des Industries Nautiques
FPAU	Films Plastiques Agricoles Usagés
JO	Journal Officiel
JOUE	Journal Officiel de l'Union Européenne
LNE	Laboratoire National d'Essais
LSD	Limitation des Substances Dangereuses
PCB	<i>Poly Chloro Biphényl</i>
PPNU	<i>Produits Phytopharmaceutiques non utilisables</i>
PUNR	Pneus Usagé Non Réutilisables
REP	Responsabilité Elargie des Producteurs
VHU	Véhicules Hors d'Usage